

Mairie de CAMBES EN PLAINE  
Place de l'Amitié  
14610 CAMBES EN PLAINE

☎ : 02 31 53 12 34  
☎ : 02 31 94 48 84  
✉ : COMMUNE.CAMBES@wanadoo.fr



## RÈGLEMENT DE LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Année 2010 - 2011 ☎ : 02 31 95 77 25

### Article I – TARIFS DE LA GARDERIE SCOLAIRE

Les tarifs sont les suivants, sous réserve d'une nouvelle délibération du Conseil Municipal :

#### *Forfait journalier – Plein tarif*

- garderie le matin : 1,30 €
- garderie le soir y compris le goûter : 1,60 € la 1<sup>ère</sup> heure goûter compris,  
0,90 € la 2<sup>ème</sup> heure entamée

#### *Tarif famille*

- 1<sup>er</sup> enfant : plein tarif
- 2<sup>ème</sup> enfant : 70 % du plein tarif
- 3<sup>ème</sup> enfant : 50 % du plein tarif

### Article II – DISCIPLINE

Les enfants fréquentant la garderie périscolaire doivent être propres, avoir une tenue correcte et se montrer disciplinés. **ILS RESPECTERONT LE PERSONNEL DE SERVICE.**

**Ils veilleront à ne pas endommager le matériel. Tous les dégâts constatés seront facturés aux parents.**

**Ils ne devront pas jouer avec leur goûter.**

**L'inobservation du présent règlement entraînera un avertissement écrit aux parents, qui devra être retourné dûment signé sous 48 heures.**

### Article III – PÉNALITÉS DE RETARD

Afin de préserver les impératifs de sortie des enfants fixée à 18 h 30 indispensable au bon déroulement des fonctions du personnel de la commune, les parents coutumiers d'une transgression de cet aspect du règlement intérieur seront sanctionnés d'une pénalité forfaitaire de 10 €.

**Il est impératif, pour les besoins du service, que les parents viennent chercher leurs enfants au plus tard à 18 h 30.**

Fait à CAMBES EN PLAINE, le 30 juin 2010

Le Maire,  
Mickaël BERTRAND

Le Maire Adjoint Chargé des Affaires scolaire  
Eric GOBERT



**Bulletin d'inscription à découper  
et à retourner au secrétariat de la Mairie de Cambes en Plaine**

**Année scolaire 2010 / 2011**

Monsieur / Madame ..... Responsable légal de l'enfant  
..... inscrit à l'école ..... dans la classe de  
..... accepte de façon pleine et entière les articles du règlement intérieur  
du service de la garderie périscolaire municipale pour l'année scolaire 2010 / 2011.

Mention « lu et approuvé »

Signature des responsables légaux

Fait à CAMBES EN PLAINE, le .....